

**M. Stewart:** Je ne peux malheureusement pas prendre d'engagements au nom du ministre, mais je peux assurer au député que ses inquiétudes lui seront signalées. Pour ma part, je suis persuadé qu'il veillera à ce que les abus dont le député a parlé ne se produisent pas.

**M. Cassidy:** Monsieur le président, il n'y a pas que moi qui s'inquiète. Je parle au nom de millions de Canadiens qui estiment qu'il y a eu beaucoup d'abus. Je commence à me demander si ce qu'ils voient en ce moment n'est pas simplement un nouveau gouvernement prêt à revenir sur sa parole, à ne pas respecter ses promesses, à oublier comment il a pris le pouvoir et, je le crains tout aussi enclin à agir comme l'ancien gouvernement.

● (1210)

Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être faire quelques commentaires sur le favoritisme affiché à l'égard de certains promoteurs. Je pense en particulier aux affaires mentionnées par le vérificateur général à propos de Place de Ville, des tours du Journal et des tours du Centenaire, au centre-ville d'Ottawa. Comme le secrétaire parlementaire le sait, le ministère des Travaux publics payera 40 à 50 millions de trop en raison de l'amateurisme total avec lequel cette affaire a été traitée. On peut dire soit que les responsables étaient de parfaits amateurs, soit que le contrat n'a été conclu que parce que Robert Campeau était un ami notoire de l'ancien gouvernement. C'est peut-être pour cette raison que le gouvernement de l'époque était prêt à donner à M. Campeau une aussi bonne affaire qui lui permettait de se remplir les poches.

Le secrétaire parlementaire pourrait-il garantir à la Chambre que le nouveau gouvernement ne se comportera pas de façon aussi généreuse, mais évitera d'engraisser les promoteurs qui ont des liens avec le parti conservateur et veulent faire affaire avec le nouveau gouvernement?

**M. Stewart:** Monsieur le président, je pense pouvoir dire, avec une certitude quasi absolue, que nous ferons tout notre possible pour que ces choses ne se reproduisent pas. Le fait que le député puisse les porter à la connaissance de la Chambre et des Canadiens—et tout le monde sait que cela s'est produit sous l'ancien gouvernement—nous ferait paraître ridicules si nous ne mettions pas fin à cette pratique. Il est de bon augure, pourrais-je ajouter, que de ce côté-ci de la Chambre, nous nous soyons battus pendant longtemps, au cours du débat constitutionnel, pour faire ajouter le droit à la propriété dans la constitution, ce à quoi son parti s'est opposé.

**M. Cassidy:** Monsieur le président, cette dernière remarque m'échappe. Je ne comprends pas comment cela peut excuser le ministère des Travaux publics d'avoir mal géré les fonds publics.

Le secrétaire parlementaire disait que le nouveau gouvernement paraîtrait ridicule s'il ne mettait pas fin à ce genre de contrats juteux avec les promoteurs de même tendance politique que le gouvernement. Je ne l'ai pas entendu dire que le nouveau gouvernement éviterait ce genre de chose au cours des trois ou quatre prochaines années, en d'autres termes pendant

qu'il sera au pouvoir. Je ne sais pas si c'est significatif ou non, mais il importe de le mentionner officiellement.

Je voudrais maintenant passer à quelques points particuliers qui permettraient peut-être au gouvernement d'économiser de l'argent. Celui-ci répète sans cesse qu'il veut réduire le déficit. Je ne comprends pas très bien la décision du gouvernement précédent de faire jouer les différents ministères aux chaises musicales au cours des prochains mois. Comme le secrétaire parlementaire le sait, le nouveau gouvernement a hérité d'un plan en vertu duquel le Conseil du Trésor, le bureau du Contrôleur général et le ministère des Finances, lesquels je pense sont à deux ou trois endroits différents, déménageraient à l'Esplanade Laurier, au coin de Bank et Laurier, au centre-ville d'Ottawa. Le coût de ce déménagement est de l'ordre de 23 millions de dollars et, j'imagine que les coûts augmentent sans cesse. Le montant fixé il y a un ou deux ans est probablement inférieur à ce que seront les coûts réels. De plus, ce déménagement entraîne le déménagement de la Commission de la Fonction publique et des bureaux de la Capitale nationale du ministère des Travaux publics aux Terrasses de la Chaudière, à Hull.

La question est la suivante: tout d'abord pourquoi faut-il que le bureau de la région de la capitale nationale du MTP, qui fournit des services dans toute la région, déménage de l'autre côté de la rivière, tout comme la Commission de la Fonction publique? La deuxième question, c'est pourquoi devons-nous jouer aux chaises musicales non pas une fois, mais deux fois? Si je comprends bien, le ministère des Finances est éjecté de la Place Bell Canada. Je suppose que c'est parce que Bell Canada continue sa politique de déménagement de son siège social de Montréal, ce qui, je pense, dure depuis trop longtemps. De toute façon, les propriétaires ont déclaré vouloir récupérer l'emplacement et c'est leur droit de demander au ministère des Finances de déménager.

Est-ce parce que ce ministère a plus de prestige qu'il déménage au coin de Bank et de Laurier et que le MTP et la Commission de la Fonction publique sont déplacés à Hull? Est-ce là la raison? Si l'on considère l'économie et l'efficacité, il me semble que ce serait plutôt le ministère des Finances, le Conseil du Trésor et le contrôleur général qui devraient déménager aux Terrasses de la Chaudière. Au lieu de dépenser 23 millions de dollars pour les reloger à l'Esplanade Laurier et d'avoir à dépenser 20 millions supplémentaires pour déplacer la Commission de la Fonction publique et le MTP à Hull, nous ne dépenserions que 20 millions.

En tant que député de la région d'Ottawa, je peux dire qu'il y a beaucoup d'autres choses que nous pourrions faire avec les 20 millions plutôt que de les gaspiller en jouant aux chaises musicales. Le secrétaire parlementaire pourrait-il nous éclairer?

**M. Stewart:** Monsieur le président, le député a raison en ce qui concerne Place Bell Canada. Il s'agit bien d'un bail qui arrive à terme. L'Esplanade Laurier est le seul endroit suffisamment grand pour loger deux ministères. Je ne peux en dire davantage sans avoir étudié la question et en avoir parlé au ministre, ce que je ne manquerai pas de faire.